



Tuteur et augmentation de loyer

Par **CHOUPETTE13**, le **22/10/2015** à **16:48**

Bonjour Maître,

Je suis fille unique, j'habite depuis 25 ans dans une villa que mes parents ont construite pour moi et ma famille afin de profiter de leur petit fils. Nous avons reçu cette maison nue et y avons effectué divers travaux de finitions et d'amélioration Nous donnons à ma mère un loyer de 250 euros, payons l'assurance habitation ainsi que la taxe foncière. J'ai eu donation de cette maison en 1998 par ma mère, au décès de mon père. A ce jour ma mère fait parfois des crises de démence et elle veut me demander par assignation au tribunal d'instance 1450 euros de loyer par mois. Est-ce que si je la fais expertiser mentalement, et qu'on lui attribue un tuteur autre que moi, car nous sommes en désaccord, le tuteur pourra m'augmenter lui aussi le loyer de cette façon?

Dans l'attente, je vous remercie de l'attention portée à ma demande.

Cordialement